EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 février 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf février deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 février 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Isabelle LAVEST à Christine DULAC-ROUGERIE, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pierre MIQUEL à Magali GALLAIS, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Nicole PRIEUX à Sylviane TARDIEU**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Madame Valérie BERNARD arrive pendant la présentation de la question N° 2 (fin du pouvoir donné à Madame Cécile AUDET).

Rapport N° 16

AIDE À LA CRÉATION POUR LES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES

Chaque année, la Ville attribue des aides au projet aux compagnies professionnelles de théâtre et de danse basées à Clermont-Ferrand. Une commission s'est réunie début janvier présidée par l'adjointe à la culture, afin de recevoir tous les porteurs de projets. Un crédit de 87 000 € est disponible au titre de ce dispositif. Aussi, il vous est proposé en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

COMPAGNIE DF
Catégorie B – Professionnels reconnus

La compagnie DF souhaite poursuivre son cycle de lectures proposées à la Cour des Trois Coquins depuis maintenant plusieurs années. Ces lectures maintenant régulières sont appréciées du public et font vivre la Cour les dimanche après-midi. Pour 2018, les textes sélectionnés sont : « Canada » de Richard Ford, lu par Armando Alvès, « Discours de la servitude volontaire » de La Boétie, lu par Julien Buvat, « Lettre au père » de Franz Kafka, lu par Thierry Robert.

Par ailleurs, la compagnie poursuit son travail sur le quartier avec les Anatolies et les ateliers enfant et adulte au Centre Anatole France (pilotage DAVA).

Montant global de la création : 19 300 €
Montant sollicité : 9 500 €
Montant attribué en 2017 : 8 000 €
Montant proposé : 8 000 €

MAGMA PERFORMING THÉÂTRE
Catégorie B – Professionnels reconnus

En 2008, Magma Performing Théâtre avait créé Women 68, sur un texte de Nadège Prugnard, avec trois personnages féminins joués par des comédiens (Bruno Boussagol, Pierre Marius Court et Jean-Louis Debard). Cette création qui retraçait, sur une écriture contemporaine le parcours de trois femmes dans les

années 60 et 70, a connu un grand succès public et a été jouée de nombreuses fois partout en France.

Aujourd'hui, la compagnie souhaite recréer cette pièce avec trois comédiennes : Monique Brun, Marie-Do Fréval et Françoise Loreau. Ceci nécessite une réécriture scénique et musicale afin de faire résonner davantage les enjeux de mai 68 dans la société actuelle, à l'heure du cinquantième anniversaire de l'événement.

Des actions culturelles sont envisagées en lien avec la nouvelle création (ateliers d'écriture, débats, installations plastiques).

Des dates seront programmées à la Cour des Trois Coquins.

Montant global de la création : 52 000 €
Montant sollicité : 10 000 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 10 000 €

ETC ART
Catégorie B – Professionnels reconnus

La compagnie Etc… Art travaille sur Clermont-Ferrand depuis de nombreuses années, proposant des créations dans une veine à la fois politique et satirique, et animant un lieu de répétitions et de représentations rue de Bien-Assis.
Leur nouvelle pièce intitulée « Avril 2222 » évoquera l'emballement climatique et les conditions d'existence profondément altérées des êtres vivants. Ces « rescapés climatiques » sont pris en charge par les autorités militaires et confinés sous surveillance en CHO, Centre d'Hébergement et d'Observation. Dans l'un d'entre eux, Mila et Ludwig partagent la même cellule... L'univers imaginaire qu'ils parviennent à créer dans ce huis-clos hors du temps représente à leur échelle l'ultime espoir de questionner un ailleurs pour l'humanité.
Des dates sont prévues au Théâtre de Châtel-Guyon, à la 2 Deuche à Lempdes, à Romagnat, Châteldon, ainsi qu'à la Cour des Trois Coquins en 2018.

Montant global de la création : 32 000 €
Montant sollicité : 9 000 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 6 000 €

COMPAGNIE SIMPLE INSTANT
Catégorie C – Compagnie émergente

Simple Instant est une jeune compagnie dirigée par le metteur en scène Martin Mallet. Après avoir monté *Hamlet-Machine* de Heiner Müller et *Gaspard* de Peter Handke, Martin Mallet souhaite poursuivre son exploration des grands textes avec *Le Bain* de Jean-Luc Lagarce.

Dans ce court récit, un homme raconte ses dernières retrouvailles avec son amant malade et proche de la mort. Le temps d'un week-end, ils vont se retrouver avec comme point culminant un bain qu'ils prendront ensemble, qui va les apaiser et faire office d'adieu. Ce texte évoque à la fois la perspective de la mort, mais aussi un moment de bien-être, et par là-même la renaissance.
Martin Mallet souhaite une mise en scène minimaliste qui mette en avant et fasse entendre le texte. Il souhaite travailler sur une création musicale de Guillaume Mazard (groupe Kafka), et avec le photographe coréen, Shin Seungyeop, et des images de grandes villes, afin de renforcer l'idée de l'errance.

Des représentations sont prévues à Bourg-Lastic et à la Cour des trois Coquins en 2018.

Montant global de la création : 39 964 €
Montant sollicité : 7 000 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 4 000 €

COMPAGNIE SHOW DEVANT
Catégorie B – Professionnels reconnus

Anne Gaydier et Marielle Coubaillon ont décidé de porter ensemble ce projet autour des textes de Leslie Kaplan : *Toute ma vie j'ai été une femme*, *Louise est folle* et *Déplace le ciel.* Dans ces 3 textes, il est question du langage. Comment le langage peut créer la rencontre, la surprise, l'étonnement, peut être menacé par le cliché, l'anecdote, l'idée de reçue, et devenir autoritaire. Vouloir « que quelque chose se passe », c'est justement désirer remettre la pensée en mouvement. Les deux personnages féminins agitent les idées et s'affrontent dans une joute verbale sans fin.

La direction d'acteurs sera assurée par Pascale Siméon en collaboration avec Sandrine Sauron et Jean-Louis Bettarel pour la création musicale et Yolande Barakrok pour la scénographie.

Des dates sont prévues en 2018 à Châtel-Guyon, au Bief à Ambert, à Cournon, au Pont de Menat et à Riom et à la Cour des Trois Coquins.

Montant global de la création : 49 415 €
Montant sollicité : 8 000 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 8 000 €

LES ATELIERS DU CAPRICORNE
Catégorie B – Professionnels reconnus

Les Ateliers du Capricorne est une compagnie historique de Clermont-Ferrand, ayant notamment créé de nombreuses pièces jeune public. Sa directrice

artistique, Cathy Jouglet, a récemment passé le flambeau de la compagnie à la comédienne et metteure en scène Céline Porteneuve. Celle-ci souhaite porter à la scène une réécriture du Petit Poucet, revisité sous forme de journal intime, spectacle tout public d'après un album écrit par Philippe Lechermeier et illustré par Rebecca Dautremer. Ce spectacle sera proposé pour le jeune public à partir de 7 ans.

Céline Porteneuve assurera la direction artistique, Fabrice Roumier la mise en scène, Pierre-Marie Trioux la création musicale.

Montant global de la création : 61 240 €
Montant sollicité : 10 000 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 10 000 €

ART'VERNE PRODUCTIONS
Catégorie D – Petite forme

Le Tiroir aux Coquelicots est une nouvelle compagnie clermontoise. Lili Falgoux qui la dirige était précédemment dans le collectif Dynamo, aujourd'hui dissous.

Cette nouvelle compagnie souhaite monter un solo chorégraphique et théâtral autour du personnage d'Antigone. Le spectacle partirait d'une réécriture du mythe par Arnaud Pontois-Blachère.

L'association Art'Verne Productions sera en charge de la production de cette création.

La pièce sera donc théâtrale, chorégraphique, mais aussi plastique, avec l'utilisation de la marionnette, et une scénographie de Yolande Barakrok, entre narration verbale et non-verbale.

La compagnie recherche d'autres cadres d'accueil en résidence et des pré-achats auprès des structures de l'agglomération et de la région.

Montant global de la création : 43 325 €
Montant sollicité : 2 500 €
Montant attribué en 2017 : pas de demande
Montant proposé : 2 500 €

ÉCART THÉÂTRE
Catégorie B – Professionnels reconnus

La compagnie Écart Théâtre développe depuis plusieurs années un travail théâtral de qualité, alternant pièces classiques et contemporaines. L'année dernière, *Les Précieuses ridicules*, créé à la Cour des Trois Coquins, a réuni un large public, dont plusieurs classes de lycée et de collège, dans le cadre d'actions

de médiation. En 2018, la compagnie souhaite reprendre la pièce à la Cour des Trois Coquins et poursuivre ses actions de médiation en milieu scolaire.

Montant global de la création : 50 000 €
Montant sollicité : 10 000 €
Montant attribué en 2017 : 20 000 €
Montant proposé : 10 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 février 2018

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST